



POLITIQUE DE LA VILLE

Nouvel appel à projets pour le Contrat de ville horizon 2030

Porté par Limoges Métropole, la Ville de Limoges et l'État, le nouvel appel à projet pour le contrat de ville 2024 - 2030 vise à soutenir des initiatives concrètes au service de l'inclusion sociale.

Publié le 29 Mai 2026

Former, accompagner, innover : c'est autour de ces trois actions que le Contrat de Ville Quartiers 2030 lance un appel à projets spécifique à destination des acteurs engagés dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Trois axes structurent ce nouvel appel à projets

Le nouvel appel à projets, réunissant institutions publiques, organismes privés et grandes entreprises, s'articule autour de 3 axes d'intervention voués à améliorer le cadre de vie des habitants et à réduire les inégalités entre les territoires.

- > l'apprentissage du français,
- > l'insertion professionnelle et l'inclusion numérique,
- > et la transition écologique, comme levier d'amélioration de la qualité de vie.

Ateliers sociolinguistiques, accompagnement aux démarches, lutte contre le gaspillage alimentaire, aide aux chercheurs d'emploi, compostage, végétalisation... les projets attendus doivent être innovants, ancrés dans les territoires, mais aussi tournés vers les habitants.

Associations, bailleurs, établissements publics et partenaires locaux ont jusqu'au 17 juin 2026 pour déposer leur dossier sur le portail Dauphin (<https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/politique-de-la-ville/subventions-de-la-politique-de-la-ville>).

ville).

Des rencontres pourront être organisées avec les structures candidates, avant l'instruction des dossiers, pendant les mois de juin et juillet



Plus d'informations au 05 55 45 79 90 - Service Politique de la ville

Neuf quartiers prioritaires

Neuf quartiers prioritaires comptent 25 000 habitants, soit 19% de la population limougeaude et 26,5 % qui ont moins de 15 ans.



